

Prévisions :

Lundi 06 mai 2019

Régions Nord (littoral, intérieur et les Hauts Plateaux) : Excepte quelques bancs de brume et/ou nuages bas en matinée près des côtes notamment celles du Centre, le temps sera généralement dégagé. Toutefois, quelques formations cumuliformes seront observées sur les Hauts Plateaux de l'Est et les Aurès à partir de l'après-midi.

Les vents seront variables à Nord-Est 15/25 km/h près des côtes Ouest et Centre, d'Ouest à Nord-Ouest 20/30 km/h près des côtes Est. Ils seront généralement d'Ouest à Nord-Ouest 15/30 km/h sur l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès.

Régions sahariennes : Temps partiellement voilé de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili avec faible tendance orageuse sur le Hoggar/Tassili durant l'après-midi. Temps généralement dégagé sur les autres régions sahariennes, devenant partiellement voilé sur la région de Béchar en fin de journée.

Les vents seront variables 15/25 km/h sur le Sud-Ouest, le Nord Sahara et les Oasis. Ils seront d'Est à Nord-Est 20/30 km/h ailleurs, atteignant parfois 40 km/h sur le Sahara central et le long de la frontière Algéro-Malienne avec quelques soulèvements de sable.

Du mardi 07 au jeudi 09 mai 2019

Régions Nord : Excepté quelques bancs de brume et nuages bas en début des matinées notamment près des côtes et dans les vallées Ouest et Centre, le temps sera généralement dégagé durant la validité. Possibilité de formations cumuliformes sur les Hauts Plateaux Ouest et Centre durant les après-midis.

Les températures maximales seront entre 22°C et 26°C sur les régions côtières. Entre 24°C et 28°C avec des pics de 32°C sur le Centre et l'est le mercredi et le jeudi sur l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès.

Les vents seront faibles à modérés.

Régions Sud : Temps dégagé à partiellement voilé. Quelques formations cumuliformes avec faible tendance orageuse de l'extrême-Sud vers le Hoggar/Tassili durant les après-midis.

Les températures maximales seront entre 32°C et 38°C mais entre 40°C et 42°C sur l'extrême Sud. **Les vents** seront modérés en général, mais assez forts sur le Sahara central et l'extrême-Sud avec quelques soulèvements de sable.

Impacts agrométéorologiques prévisionnels :

- Evapotranspiration saisonnière ;
- Conditions favorables pour le développement des maladies cryptogamiques et des ravageurs.
- Poursuite de la baisse de la réserve en eau du sol sur l'ensemble des régions.

1.2- Stade et comportement de la végétation :

1.2.1-Arboriculture :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Obs.
Olivier	Ouest	Début floraison à floraison	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Agrumes	Ouest	Nouaison à début grossissement	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Vigne	Ouest	Grappes séparées à début floraison		-
	Centre	//		
	Est	//		
<u>Rosacées à pépins</u> Néflier	Ouest	Prè-maturité à maturité	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Pommier Poirier	Ouest	Floraison à grossissement	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
<u>Rosacées à noyaux</u> Amandier, Pêcher Abricotier, Cerisier Prunier	Ouest	Début grossissement à prè-maturité	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	

1.2.2-Cultures maraichères :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre	Ouest	Maturité (var.saison)	-	-
	Centre	Tubérisation	-	
	Est	-	-	
Ail	Ouest	-	-	-
	Centre	-	-	
	Est	-	Grossissement	

1.2.3-Grandes cultures :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Obs.
<u>Céréales</u> Blés	Ouest	Remplissage de grains	Floraison	-
	Centre	//	//	
	Est	//	//	
Orge et Avoine	Ouest	Stade laiteux-pâteux	Remplissage de grains- stade laiteux	-
	Centre	//	//	
	Est	//	//	
Légumineuses alimentaires (Lentilles)	Ouest	Remplissage des gousses	Formation à remplissage des gousses	-
	Centre	//	//	
	Est	//	//	

1.2.4-Phœniciculture :

Spéculations	Régions	Stades phénologiques	Obs.
Palmier Dattier	Biskra, El Oued	Eclatement des inflorescences des pieds males et femelles	-

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Agrumes	Aleurodes Pucerons Mineuse Cochenilles	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression des gourmands ; • Poursuite récolte des variétés tardives ; • Début d'irrigation ; • Surveillance et traitement contre risque ; • Chaulage des troncs d'arbre ; • Greffage en écusson. 	<p>Respect du délai avant récolte.</p> <p>✚ Signalisation Aleurodes et Pucerons.</p>
Oliviers	Tavelure Tuberculose Teigne Psylle	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement et surveillance contre risque ; • Irrigation des olives de table. 	<p>✚ Signalisation Tavelure, Psylle et Teigne.</p>
Vigne	Mildiou Oïdium Altise	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement préventif contre risque ; • Poursuite attachage des sarments ; • Taille en vert (ébourgeonnage, écimage, épamprage). 	<p>✚ Signalisation Oïdium (var. Précoces).</p> <p>Désherbage au tour des arbres.</p>
<u>Rosacées à pépins</u> Néflier Pommier Poirier	Tavelure Psylls Carpocapse Pucerons	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risque ; • Poursuite récolte des Nèfles (var. précoces) ; • 2^{ème} apport d'engrais azoté ; • Eclaircissage des fruits. 	<p>✚ Signalisation Tavelure, Psylle et Carpacapse (T.ouzou, Alger, Boufarik)</p>
<u>Rosacées à noyaux</u>	Cloque du Pêcher Moniliose Capnode Pucerons	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Capnodage ; • 2^{ème} apport d'engrais azoté ; • Eclaircissage des fruits ; • Début récolte des pêches et des abricots précoces. 	<p>✚ Signalisation Capnode, Cloque, Moniliose du pêcher, et Pucerons.</p> <p>Disquage sur l'ensemble des espèces fruitières.</p>
<u>Nouvelles plantations 2018/2019</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des plantations (Espèces en mottes). 	

1.3.2-Cultures maraîchères :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Pomme de terre	Mildiou Aleurode	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risque. 	<p>✚ Signalisation de Mildiou et Alternariose à Bouira, Blida, Mostaganem, Chlef et Alger.</p>
<u>Serres multi chapelle</u> Tomate	Mildiou Mineuse Oïdium Alternaria Botrytis	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Respect des mesures prophylactiques ; • Entretien et palissage de la culture ; • Désherbage ; • Irrigation et fertilisation ; • Ebourgeonnage. 	-

1.3.3-Grandes cultures :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Blés Orge et Avoine	Mauvaises herbes Oïdium Punaise Septoriose Taches auréolées Fusariose Rouilles Criocères Puceron Ver blanc Rynchosporiose Helminthosporiose Criquet marocain	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques. 	-

1.3.4-Phœniciculture :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Palmier Dattier	Bayoud	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance des palmeraies et traitement dès l'apparition des premières tâches. 	-

1.3.5-Production animale :

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les ravageurs ; • Contrôler les entrées des ruches et noter toutes anomalies (mortalité, faiblesse des colonies, morbidité...etc.) ; • Nourrissement stimulant pour l'élevage des reines et l'essaimage artificiel ; • Transhumance sur oranger avec pose des hausses après avoir procédé au pinçage des cellules royales et pose des grilles à reine ; • Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ; • Pose des trappes à pollen ; • Elevage de reines pour les régions littorales ; • Production de gelé royale à partir de l'élevage royale.
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage ; • Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection ; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ; • Surveillez le cheptel avicole et détecter tout symptôme respiratoire.
Ruminants	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller les animaux de l'exploitation et en cas de doute prévenir le Docteur vétérinaire le plus proche ; • Interdire l'introduction des nouveaux animaux au niveau des exploitations ; • Mettre en place des pédiluves ou épandage de la chaux à l'entrée des étables, enclos...etc. ; • Déclaration obligatoire au vétérinaire en cas de mort ; • Eliminer les cadavres des animaux par incinération ou enfouissement entre deux lits de couches de chaux vive ; • Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage ; • Eviter les courants d'air froid dans le bâtiment d'élevage ; • Surveillance particulière des veaux et des agneaux et traiter éventuellement contre les diarrhées et les maladies respiratoires ; • Assurer une alimentation équilibrée et énergétique pour les ovins (fourrage-orge) et pour les bovins • Eviter la transhumance des ovins.

N° 34	Régions	Stations	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Du 28/04 au 04/05/19	Cumul de pluies du 01/09/18 au 04/05/19
<u>1</u>	<u>OUEST</u>											
	Littoral	Ghazaouet	02	75	30	01	51	11	16	10	22	218
		Béni Saf	03	124	25	06	42	07	12	37	00	256
		Oran	32	123	38	02	25	06	16	48	10	300
		Arzew	21	86	38	03	38	09	26	39	11	271
		Mostaganem	35	52	59	18	55	01	17	35	08	280
	Sub Littoral	Maghnia	11	61	27	03	40	07	12	23	17	201
		Tlemcen (Aero)	15	81	39	02	64	11	07	32	27	278
		Mascara	64	66	55	09	62	08	22	46	03	335
		S.B.Abbès	83	53	52	15	49	16	15	31	14	328
		Relizane	55	52	104	10	66	18	23	52	06	386
	H. Plateaux	Saïda	52	42	60	08	54	15	24	25	04	284
		El Kheiter	38	20	39	02	05	04	19	07	01	135
		El Bayadh	25	82	52	04	47	06	27	39	00	282
		Mécheria	19	51	62	02	07	08	29	31	01	209
		Naama	17	74	47	02	04	04	36	65	07	252
		Ain Séfra	17	19	23	00	00	00	29	35	02	123
<u>2</u>	<u>CENTRE</u>											
	Littoral	Dar El Beïda	27	64	105	31	117	19	38	47	10	458
		Dellys	56	228	184	22	162	34	34	33	ND	753
		Ténès	35	89	112	28	108	11	42	55	04	484
	Sub Littoral	Médéa	105	112	129	91	197*	37*	62	63	10	806
		Tizi Ouzou	44	183	175	44	212*	52	51	57	14	832
		Bouïra	45	133	99	33	170*	28	61	76	13	658
		Ain Bessem	51	74	84	65	131*	21	41	38	11	516
		Khemis Miliana	65	56	69	71	ND	23	ND	ND	ND	284
		Miliana	63	104	124	132	154*	52*	72	109	11	821
		Chlef	42	60	90	24	60	08	20	42	02	348
	H. Plateaux	Tiaret	52	94	38	34	88	21*	20	29	16	392
		Djelfa	84	50	21	08	27	06	29	24	00	249
		M'sila	01	41	25	06	30	00	11	29	00	143
		Ksar Chellala	36	41	30	25	25	16	31	15	03	222
		Bou Saada	09	23	20	06	23	00	10	04	02	97
<u>3</u>	<u>EST</u>											
	Littoral	Bejaïa (Aéro)	56	122	52	19	198	48	96	23	16	630
		Jijel (Port)	34	453	144	42	298	81	108	ND	ND	1160
		Annaba	63	163	61	33	201	57	161	23	24	786
		Skikda	21	185	78	25	208	62	105	21	16	721
	Sub Littoral	Boucheouf	17	129	52	48	184	89	117	23	00	659
		Guelma	21	143	40	32	164	86	94	40	30	650
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	20	49	24	24	87*	09	45	32	04	294
		Sétif	25	64	26	26	78*	15	27	44	13	318
		Constantine	09	142	08	19	99*	50	50	37	26	440
		Mila	32	157	15	25	135	62	52	42	03	523
		O .E. Bouaghi	28	117	04	06	41*	39*	65	40	06	346
		Khenchela	41	97	06	04	55*	30	121	67	28	443
		Souk Ahras	15	141	57	84	385*	182*	95	99	18	1076
		Batna	28	65	00	05	32	17	60	36	06	249
		Tébessa	25	91	09	13	21	24*	91	68	23	345

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre 2018 à avril 2019 (1ère décade) sont consolidées.

(*) : Épaisseurs de neiges incluses.

Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.
 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.